T.S.R.



RÉCAPITULATIF DES RÈGLES DE BONNES CONDUITES

Accès aux différentes installations :

Pas de tir 10m:

- Diabolo tête plate d'un diamètre 4,5mm
- Armes < 14 Joules
- Interdictions: billes d'aciers, autres calibres et armes plus puissantes

Pas de tir 25m:

Armes de poing uniquement.

- Poste (25m): 1 / 2 / 3 / 4 / 5 > petits calibres (max. cal. 38 et 9mm)
- Poste (15 / 25m): 6 / 7 / 8 / 9 / 10 > tous calibres sauf cal. 500 SW
- Poste (25m): 11 / 12 / 13 / 14 > tous calibres sauf cal. 500 SW
- Poste (25m): 15 > tous calibres, y compris cal. 500 SW

Pas de tir 50m:

Armes longues uniquement.

- Poste: 1/2/3/4/9/10/11/12 > uniquement 22LR
- Poste: 5 / 6 / 7 / 8 > gros calibres pour tests et réglages avec modération (y compris d'armes de chasse) – tir de validation pour accès au 100 / 200m
- Compétiteur pistolet 50m accès possible

Pas de tir 100 / 200m:

- Accès possible après validation au 50m par une personne habilitée pour l'obtention du badge – licencié titulaire de son « test de capacité ».
- Utilisation des caissons « modérateurs de son » ou si possible, avoir un modérateur de son sur son arme.

Stand 25m extérieur :

- Accès à tout le monde et pour tout calibre sauf invité(e)s non accompagné(e)s.
- Interdiction aux tirs à grenailles, ainsi que les cartouches à plomb.
- Par respect aux installations, les tirs aux gros calibres doivent se faire avec modération.

Stand cible mobile (sanglier courant):

L'activité exigeant un encadrant, prendre rendez-vous : Christian GUILLEBAUD 06 07 46 88 67.

<u>Les invités</u>: 2 personnes max. – sous la responsabilité de l'invitant.

Pour toutes questions sur le réglage de votre arme ou votre entretien, nos encadrants se tiennent à votre disposition.

Nous demandons à tous de respecter les installations.

En cas de problème, le signaler au Permanent – merci.